

Le calendrier normatif

Les RuleBooks v8

2014	2015		2016		
NOVEMBRE	JANVIER	NOVEMBRE	FÉVRIER	JUILLET	NOVEMBRE
Publication SCT v8 SDD Core v8 SDD B2B v6	Publication SDD Core v9 SDD B2B v7	Prise d'effet SCT v8 SDD Core v8 SDD B2B v6	Suppression TIP, Télévirement Le BIC devient optionnel	Prise d'effet Nouveau règlement sur la signature électronique	Prise d'effet SDD Core v9 SDD BB v7

SCTv8

La gestion des BICs.

La date d'effet est le 22 novembre 2015.

Nouvelles règles concernant le BIC

La balise BIC de la banque bénéficiaire doit être absente si le champ BIC est vide.

Si le contenu de la balise :

`<CdtTrfTxInf><CdtrAgt><FinInstnId><BIC>` est vide alors la structure `<CdtrAgt><FinInstnId><BIC>` ne doit pas être présente dans le message.

SDD Corev8 / SDD B2Bv6

La gestion des BICs et les montants de contrôle.

La date d'effet est le 22 novembre 2015.

BIC Facultatif en national

Depuis le 1er février 2014,

le BIC est **facultatif** pour les transactions nationales sauf si les États membres utilisent la renonciation selon l'article 16(6) du règlement UE 260/2012.

Le BIC est toujours **obligatoire** pour les pays UE / EEE transfrontalier.

A partir du 31 janvier 2016,

le BIC deviendra également **facultatif** pour les comptes des pays UE / EEE transfrontalier.

Le BIC restera **obligatoire** pour les pays non-UE / non-EEE.

Montant de contrôle sur 2 chiffres

La partie fractionnaire du montant de contrôle :
 [balises `<GrpHdr><CtrlSum>` et `<PmtInf><CtrlSum>`]
 doivent être au maximum de 2 chiffres.

Pour les deux (SCT + SDD)

Les jeux de caractères

La date d'effet est le 22 novembre 2015.

Le contenu est limité aux caractères définis suivant :

```
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
0123456789  
/ - ? : ( ) . , ' +
```

Le contenu **ne doit pas** :

- **commencer** par un slash /
- **se terminer** par un slash /
- **contenir** un double slash //

Cependant, il peut y avoir des accords bilatéraux ou multilatéraux pour soutenir un ou plusieurs ensembles de caractères au-delà du jeu de caractère ci-dessus.

Infos utiles

Il est toujours utile d'avoir à disposition la liste des pays concernés pour chaque thématique bancaire du moment.

Zone Euro (monnaie EUR)

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie

+ les micro-états :

Andorre, Monaco, Saint-Martin et Vatican

Pays UE (Union Européenne)

Zone Euro +

Bulgarie, Danemark, Hongrie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède

Zone SEPA

Pays UE + Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse

Pays EEE (Espace Economique Européen)

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie.



7, rue de la Motte d'Ille
BP 43107 – 35831 BETTON Cedex

Téléphone : +33 (0)2 99 55 49 48

Télécopie : +33 (0)2 99 55 49 49

<http://www.cedricom.com>

